



LE 14 décembre 2020,

INFORMATION A L'ATTENTION DES FAMILLES DES RESIDENTS DE L'ETABLISSEMENT.

Je me permets de vous tenir informées de la situation sanitaire de l'établissement, elle est toujours stable sans cas déclaré au sein des résidents.

Nous pouvons maintenir les **visites des familles auprès des résidents sur rendez-vous, encadrées et surveillées dans un lieu dédié conformément aux nouvelles recommandations nationales.**

Le comité de pilotage de la cellule de Soins COVID de la direction commune, a décidé et cela en lien avec les dernières recommandations de l'A.R.S. du **12 décembre 2020**, de **maintenir l'organisation des visites au sein de l'EHPAD dans un cadre sécurisé et d'autoriser les sorties en famille pour les résidents pour les fêtes de fin d'années.**

A compter du 15 décembre, les résidents de l'établissement pourront bénéficier, comme le reste de la population générale, de la possibilité de passer les fêtes de fin d'année en compagnie de leurs proches après accord de l'équipe soignante et du directeur.

Ces sorties en famille doivent faire l'objet de conditions d'encadrement strictes afin de limiter au maximum les risques de rebond épidémique après les fêtes :

Les proches des résidents seront sensibilisés par les professionnels de l'EHPAD aux précautions à respecter lors de la sortie ou du séjour en famille et s'engagent à limiter au maximum les risques d'exposition. Nous invitons les proches à réaliser un test RT-PCR ou test antigénique préalable à l'évènement familial. Il est rappelé qu'un test négatif n'exonère pas d'un strict respect des autres mesures de prévention (gestes barrières, distanciation, aération...)

Les résidents symptomatiques réaliseront un test RT-PCR ou antigénique en amont de leur sortie de l'établissement. En cas de test positif, le résident garde sa chambre et sa sortie est différée d'au moins 7 jours (prolongés, s'il y a présence de fièvre au 7ème jour, jusqu'à 48h après la disparition de la fièvre).

Selon les recommandations nationales, après leur retour, les résidents réaliseront un test RT-PCR ou antigénique. Il leur sera rappelé la nécessité de respecter très strictement les gestes barrières, de porter systématiquement le masque chirurgical en présence des professionnels et des autres résidents, et de s'abstenir de participer aux activités collectives pendant les 7 jours suivants leur retour dans l'établissement. Les résidents ayant fait l'objet d'un test positif au cours des deux mois antérieurs sont exonérés du dépistage au retour dans l'établissement et peuvent participer aux activités collectives.

Les résidents de retour feront l'objet d'une attention particulière pendant les périodes d'isolement (passages des professionnels aussi fréquents que possible, animation, maintien des liens avec la famille réguliers).

Ces recommandations sont applicables **à compter du 15 décembre 2020 et prendront fin le 3 janvier 2021** au sein de l'EHPAD.

Les visites au sein de l'EHPAD seront toujours permises durant 30 min dans un lieu dédié avec l'accompagnement d'un professionnel, cela de 11h à 12 H et de 14 H à 17 H et du Lundi au Samedi. Avant chaque visite, un auto-questionnaire est à lire et à renseigner. Par ailleurs, il est toujours fortement recommandé qu'un dépistage soit effectué préalablement dans les 72 heures. Le jour de la visite, il est impératif de rapporter la première page de l'auto-questionnaire datée et signée.

Les rendez-vous Skype et visio sont toujours possibles du lundi au samedi à raison d'un RDV par résident par semaine afin de satisfaire l'ensemble des résidents. Vous pouvez prendre contact avec le service animation pour les organiser. Nous maintenons des messages et photos via le réseau FAMILIZZ.

Vous pouvez aussi appeler l'EHPAD pour avoir des informations plus précises ou bien votre médecin traitant. Le conseil de vie sociale a été informé de ces nouvelles modalités. Nous pouvons aussi sur demande de familles faire appel à une cellule d'appui médico-psychologique.

A l'issue des prochaines décisions, et selon l'évolution de la situation, une nouvelle information vous sera communiquée.

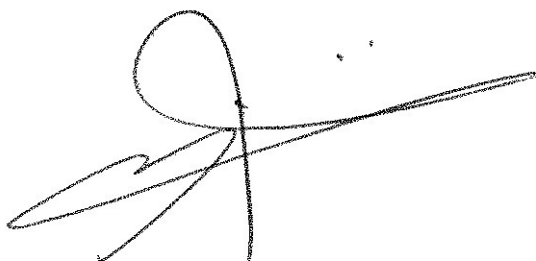
Nous sommes conscients que cette situation exceptionnelle est longue et difficile à vivre pour tout le monde et souhaitons tout comme vous un retour à la normale dès que possible.

Le Bassin de vie d'Ambrières les vallées est toujours classé en situation virale très active par l'Agence Régionale de Santé et demande aux établissements et à tous une grande vigilance.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre soutien.

Monsieur Emmanuel DESIRE DIT GOSSET

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and several sweeping strokes extending to the right and downwards.